

**Auteur, titre et références du texte :**

A. ANGOT, « La collection de M. Couanier de Launay, chanoine honoraire de Laval, à la Bibliothèque de Laval », dans *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1895 (t. X), p. 136-142.

**Mis en ligne par :**

Archives départementales de la Mayenne  
6 place des Archives — 53000 LAVAL, France  
[archives@cg53.fr](mailto:archives@cg53.fr)

Date de première mise en ligne : 24 avril 2007.

Référence : FR-AD53-BN-0062

**Texte relu par :**

Valérie Duroy

d'après un exemplaire conservé aux  
Archives départementales de la Mayenne  
(cote : BC 78\1895\10).

**D'autres textes sont disponibles**

sur le site des Archives de la Mayenne :  
<http://www.lamayenne.fr/?SectionId=418>

**LA COLLECTION  
DE M. COUANIER DE LAUNAY  
CHANOINE HONORAIRE DE LAVAL  
À LA BIBLIOTHÈQUE DE LAVAL**

M. l'abbé S. Couanier de Launay, chanoine honoraire de Laval, Vice-Président de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne, décédé le 19 novembre 1894<sup>1</sup>, avait pris de son vivant des mesures assurant après sa mort, à la Bibliothèque de Laval, la possession d'une importante collection de pièces, tant imprimées que manuscrites et relatives à notre histoire locale, qui étaient sa propriété. Son désir a été pieusement respecté par sa famille, et les documents dont il avait disposé sont entrés sans retard à la Bibliothèque, où chacun peut aujourd'hui les consulter.

M. l'abbé Angot, qui le premier, sans aucun doute, les a parcourus, veut bien nous adresser un résumé de ses investigations. Nous le publions sans retard dans le but de signaler plus tôt aux intéressés les richesses inappréciables que renferme cette précieuse collection.

La collection qui vient d'être léguée à la Bibliothèque de Laval par M. le chanoine Couanier de Launay avait été formée presque entièrement par M. Duchemin de Villiers, son grand oncle par alliance.

Elle comprend trois éléments : 1° Les documents que M. Duchemin trouva dans sa famille. — 2° Ceux qu'il a collectionnés suivant les circonstances et les occasions qui se sont offertes à lui. — 3° Ses propres travaux et sa correspondance.

**§ 1<sup>er</sup>.**

Les documents de famille comprennent entre autres :

1° Un curieux *Journal des événements de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s.* tenu par M. Duchemin du Tertre, prêtre de Saint-Vénérand, dont on retrouve la main et l'écriture

---

<sup>1</sup> Voir au prochain procès-verbal (24 janvier 1895) l'expression des regrets partagés par la Commission entière et si bien formulés par son Président.

dans toutes les archives paroissiales et ecclésiastiques de Laval.

2° *Les Consultations, pièces de procédure, etc.*, de M. Ambroise Touchard, XVII<sup>e</sup> s. Beaucoup sont accompagnées de documents et de dossiers ayant trait aux affaires instruites par lui. Quand il ne donne pas les pièces elles-mêmes, il les analyse et plusieurs questions intéressantes sont fort bien étudiées.

3° Plusieurs registres contenant les *Actes de gestion des affaires de l'hôpital et de l'administration urbaine* tenus par MM. Duchemin du Tertre et Duchemin de la Gimbretière, au commencement du XVIII<sup>e</sup> s.

4° Les très importantes *Compilations et rédactions diverses de M. Pichot de la Graverie*. Sans parler de ses extraits de divers auteurs, on trouve là : quatre volumes des *Sentences* prononcées au siège ordinaire de Laval de 1712 à 1755 ; — un *Traité des fiefs* qui n'est pas seulement un exposé théorique de cette question de droit coutumier, mais dont tous les articles sont appuyés de faits, d'actes, des pièces à l'appui, d'exemples, qui sont autant de documents pour l'historien.

C'est ainsi que le *Chartrier* d'une terre importante, *le Bourglévêque* de Simplé, dont les archives sont presque totalement perdues, se trouve reproduit dans ses parties principales dans cet ouvrage. La fille de M. Pichot de la Graverie avait épousé M. Du Mans de Chalais, seigneur par acquisition du Bourglévêque. Les volumes des sentences ne sont pas moins instructifs et l'auteur a eu soin encore d'entremêler dans ce journal du palais tous les faits saillants de l'histoire locale pendant sa longue carrière. Le volume des *Centuries* est plus exclusivement théorique mais on trouve à la suite les *discours* prononcés par l'auteur aux rentrées du tribunal qu'il présida pendant une dizaine d'années, comme juge civil, et ils sont fort curieux et de couleur locale. — Une copie avec additions considérables du travail de M. Leblanc de la Vignolle sur le *Comté de Laval* se trouve également dans cette série. Cette partie contient encore deux volumes de consultations de M. de la Graverie.

Ces volumes toutefois ne sont pas le manuscrit autographe ni absolument complet de M. Pichot de la Graverie. Les copies ont été faites par un autre M. Pichot, neveu de l'auteur, par M. Hoisnard aussi son neveu, et par deux autres scribes bien moins capables.

M. Hoisnard, suivant en cela le conseil et l'exemple de son oncle, avait rédigé lui-même deux gros volumes des causes jugées à Laval et ils grossissent la série.

C'est par lui du reste que M. Duchemin devint possesseur de cette précieuse collection dans un partage de famille.

## § II

Les ouvrages et les documents que M. Duchemin de Villiers obtint de différentes manières et dont il a grossi sa collection sont surtout les *Factums de procès*, les *Imprimés* de circonstance, les produits de l'imprimerie lavalloise pendant la Révolution, et quelques-uns antérieurs. On y remarque entre autres, reliés en quatre volumes, tous les *Discours prononcés à la Convention à l'occasion du procès de Louis XVI*. Tous sont imprimés à Laval, par Dariot ou par Faure. A signaler spécialement un exemplaire peut-être unique de la *Relation des fêtes qui eurent lieu au couvent des dominicains de Laval pour la canonisation de saint Pie V*.

## § III

Les travaux personnels de M. Duchemin de Villiers nous offrent :

Un *Cinquième essai sur l'histoire de Laval*, c'est l'essai sur l'histoire ecclésiastique. Il semble prêt pour l'impression, mais il est resté inédit. Il traite plutôt la question au point

de vue général.

Un grand nombre de *Notes* qui tiennent au courant de la vie de travail et des recherches curieuses de l'auteur.

Sa *Correspondance* avec sa famille et ses amis de 1789 à 1798 ; postérieurement sa correspondance avec les savants qu'il consultait ou qui l'interrogeaient : Cauvin, Marchegay, Verger, Magdelaine, l'abbé Tournesac, etc., etc., etc.

Ses *Mémoires* qui embrassent surtout la période de 1815 à 1845.

Les *Copies* qu'il faisait faire dans les dépôts publics surtout à Paris et spécialement par M. de Certain.

Les *Aveux* de Laval, 1445, publiés par le Bulletin, en font partie. Une transcription du cartulaire d'Evron. Les autres manuscrits de cette provenance ont aussi été utilisés.

Une *Analyse d'un Censif* du XVIII<sup>e</sup> s. de tout le comté de Laval dont l'original se retrouvera peut-être sur les indications que donne M. de Villiers, et qui, quoiqu'incomplet, est pour la topographie de Laval le document le plus précieux qui nous reste.

M. Isidore Boullier, qui, après avoir été magistrat, devint curé de la Trinité de Laval, neveu de M. Duchemin de Villiers, eut de bonne heure les goûts érudits de son oncle et partagea ses travaux.

Le fonds nouveau de la bibliothèque comprend encore de cet historien si sûr, si consciencieux, plusieurs pièces intéressantes : les *Copies* qu'il faisait faire aux archives de la Sarthe par M. Billard, — plusieurs petites *Notices biographiques* : sur M. de la Racinière, l'abbé Touchard de Sainte-Plaine, madame des Gennetais, — des copies des études de M. le docteur Bucquet, études d'ailleurs trop souvent fantaisistes dont il fait justice dans ses annotations,— un petit manuscrit de Claude Belot, 1650, de Laval, contenant quelques recherches sur *l'Histoire de la ville* et en particulier une liste des victimes de la *Déroute d'Entrammes en 1592*, avec une courte relation de cet incident, — l'*Ordo* rédigé et écrit de la main de d'Orlodot, vrai chef-d'œuvre de calligraphie.

Dans la plupart des volumes reliés se rencontrent des notes manuscrites de M. Boullier.

M. Duchemin, qui survécut un an à son neveu, avait recueilli ces travaux et nous les a conservés.

La part de M. Couanier de Launay dans ce dépôt n'est pas médiocre, puisque c'est lui qui en a assuré la conservation, après s'en être servi lui-même pour des publications utiles et toujours appréciées.

C'est lui qui fit relier tous ces documents sans trop s'inquiéter de leur nature et qui en a formé les séries A-A<sup>m</sup>, B-B<sup>n</sup>, C-S.

Il faut remarquer que la troisième série (C-S) est loin de comprendre autant de volumes que l'indiqueraient ces deux lettres extrêmes. Il y a donc des volumes qui manquent, parce qu'on en aura fait une autre disposition.

Peut-être les registres absents contenaient-ils les manuscrits des ouvrages imprimés de MM. Duchemin et Boullier.

M. le chanoine Couanier de Launay a rédigé et placé en tête des volumes une table détaillée de ce qu'ils contiennent.

Dans un dossier spécial il a réuni plusieurs chartes originales dont il avait fait des copies. La plus précieuse est certainement la *Reconnaissance* par les dames de Laval des sommes prêtées par divers seigneurs pour payer la rançon d'André de Lohéac. Les sceaux plaqués de Jeanne de Laval, d'Anne, sa fille et de Guy, frère du héros, ont malheureusement disparu, ne laissant que des traces. Un *Mandement* de Guy XVII ordonnant de payer à M. Garnier, son maître d'œuvre, les travaux du nouveau château est aussi d'un grand intérêt.

Toutes les pièces dont les copies ont été faites par M. Couanier ne se trouvent pas dans le dossier. Il y a aussi dans les volumes reliés trois ou quatre copies, de sa main, de chartes dont on ne trouve pas les originaux.

Un petit dossier qu'il se trouvait posséder, je ne sais à quel titre, a été placé à la fin d'un volume mais sans être relié ; il renferme les actes officiels de l'érection d'une Commission instituée en 1837 pour l'étude des monuments historiques de Laval et des environs ; ces pièces sont signées de M. Paran, préfet, et de M. Queruau-Lamerie, maire. Le brouillon des procès-verbaux des séances de la Commission, rédigés par M. Le Tissier, secrétaire, s'y trouve joint, ainsi que quelques observations de M. Boullier, curé de la Trinité, aux communications faites à la Commission par M. le Maire.

Cette revue trop rapide, écrite de mémoire, ne saurait donner qu'une idée très insuffisante des ressources que renferme ce cabinet d'amateur formé par cinquante ans de recherches intelligentes et qui va devenir pour tous un instrument de travail, une source qu'on aimera à consulter et à citer. En y puisant soi-même, on sera heureusement surpris de voir que de nombreux documents qui n'ont pas été mentionnés ici n'en sont pas moins dignes de l'être, et que beaucoup de ceux qu'un seul mot indique forment à eux seuls un volume.

Parmi les nombreuses questions d'histoire locale dont les éléments plus ou moins complets se trouvent réunis dans cette nouvelle acquisition de la bibliothèque, deux surtout mériteraient d'être signalées : celui qui voudra étudier et écrire l'histoire, soit de l'Hôtel-de-Ville depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, soit du commerce des toiles pour la même époque, trouvera là les matériaux suffisants de travaux fort utiles.